



**Maltraitance institutionnelle aux Bluets
Que se passe-t-il à la Maternité des Bluets ?**

**Une Assemblée Générale de l'Association
« Touche pas aux Bluets »
est prévue
Vendredi 24 juin 2016
19h
à la salle des fêtes de la Mairie du 12ème**

Ouverte à tous les soutiens

**Si vous voulez adhérer à l'association
"Touche pas aux Bluets" et informer votre entourage.
<http://www.touchepasauxbluets.fr/>**